



Geneva - India Learning Disability Association
Association Genève - Inde pour le retard mental

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSOCIATION GILDA

à Genève, le 12 octobre 2006

Préambule

Nadine Kempf ouvre l'assemblée générale extraordinaire de l'association à 18h40. La séance a lieu à la salle du Contretemps, prêtée gracieusement par Monsieur Jean-Gabriel Favre qui en est remercié.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis et constitués conformément aux statuts de l'association. Par ailleurs il est constaté que la séance réunit le quorum de membres nécessaire pour sa tenue, par le nombre de présents mais également par les nombreuses procurations qui ont été transmises (pas moins de 14 procurations ont été reçues).

1. Rappel du courrier adressé aux membres, aux donateurs et aux donatrices

Le 25 août dernier le Comité ainsi que Monsieur Widmer, vérificateur des comptes, ont rencontré Madame Sarasvathi Devi, Directrice de l'institution Lebenshilfe. Madame Devi a séjourné en Suisse pour donner une conférence lors du 10^{ème} congrès de l'AIRHM ainsi que des présentations et rencontres aux HUG, de même que dans diverses institutions genevoises et suisses.

A cette occasion le Comité a abordé la situation de l'institution Lebenshilfe. Malheureusement, la situation financière se détériore de façon alarmante car le gouvernement indien n'a pas versé depuis mai 2005 les subventions permettant de faire vivre les 450 personnes accueillies et les 130 employées. Pendant son séjour en Europe Madame Devi a eu connaissance d'une lettre du gouvernement indien subordonnant le versement des aides à l'obtention d'un diplôme universitaire spécifique de 22 enseignants (11 ont déjà la formation voulue). Une copie de cette lettre a été remise au Comité. Or cette formation implique des sommes considérables et l'absence des enseignants pendant trois années ! Il y a lieu de souligner que depuis 26 ans que l'institution existe, aucune condition de cette nature n'avait été posée par l'Administration indienne. Le déblocage des subsides étant ajourné, le salaire d'une partie des employées de l'Institution ne peut être versé et la pérennité de l'Institution est mise en péril.

2. Dernières nouvelles de Visakhapatnam

Depuis son retour en Inde, Madame Sarasvathi Devi a eu des contacts avec un député du parlement indien pour lui exposer la situation de Lebenshilfe. Ce

dernier a promis de mettre tout en œuvre pour obtenir une rencontre ou un contact avec le Ministre en charge des affaires sociales. Parallèlement à cela il a versé sur la somme qui lui est allouée annuellement pour œuvrer dans des projets de construction, un important subside afin d'améliorer les infrastructures de l'Institution. Cependant ce crédit ne saurait être converti pour le paiement des salaires.

3. Présentation des informations demandées par le Comité à l'institution Lebenshilfe

Le Comité a envoyé à Madame Saraswathi Devi un tableau à remplir afin d'obtenir diverses informations sur Lebenshilfe avec l'objectif de se faire une idée approfondie des besoins. La prompte réponse reçue d'Inde a permis d'enrichir les connaissances de notre association sur la situation à Visakhapatnam.

Relevons notamment comme données que :

- 452 personnes sont actuellement accueillies (dont 1/3 de femmes);
- 125 employées œuvrent quotidiennement au bon fonctionnement de l'institution ;
- le salaire mensuel moyen avoisine les 100 francs par mois (toutes catégories confondues) ;
- le montant des aides de l'Etat indien s'est élevé à 116'258 Frs en 2005 ;
- le montant des donations privées à 71'000 Frs.

Ce tableau est projeté en séance.

4. Discussion et vote

Monsieur Pierre Delaspre, trésorier de l'association, fait état des comptes. Au 5 octobre, le compte bancaire de notre association présentait un solde positif de 5'182 Frs.

Le Comité rappelle qu'il recommande de verser une somme de 2'500 à 3'000 Frs. Il mentionne que cette somme s'inscrit pleinement dans les buts premiers inscrits dans les statuts. Le montant peut sembler faible au regard des aides de l'Etat indien. Cependant il témoigne de l'effort consenti et d'un signal fort que se doit de donner notre association au regard du contexte.

François Vatré illustre à ce propos l'histoire du Colibri :

Un gigantesque incendie ravage la forêt. Les animaux assistent impuissants à la progression inexorable des flammes. Seul un minuscule colibri s'active. Il plonge dans la rivière, recueille une goutte d'eau dans son bec, va la jeter sur le brasier et recommence.

« Colibri, tu sais que tu ne peux rien tout seul contre cet incendie, tu sais que la goutte que tu jettes dans les flammes n'a aucune chance de l'éteindre ? » lui disent les animaux de la forêt.

« Je le sais », répond le colibri, « mais je fais ma part ».

Après une brève discussion, l'ensemble des membres présents et représentés vote à l'unanimité que la somme de 3'000 francs doit être transférée dès que possible à l'institution Lebenshilfe.

5. Projets divers

La suite de l'assemblée générale extraordinaire permet d'évoquer les projets. Afin de fournir une information claire et synthétique, ces informations sont reprises dans un tableau annexé au présent procès verbal, le but étant d'assurer un suivi optimum.

L'assemblée est clôturée à 19h45 et l'ensemble des participants est invité pour une verrée.

Prochaine AG

La prochaine assemblée générale ordinaire aura lieu en début d'année 2007.

Genève, le 17.10.2006. vk/nk

MERCI DE VOTRE SOUTIEN !

